

d'eau dans le marais. La Digue de la Duchesse Anne (XI^e-XIII^e siècles) fut construite entre Saint-Georges-de-Gréhaigne et Saint-Méloir-des-Ondes, en bordure de Baie pour protéger les marais. Mais elle bloquait aussi l'évacuation des eaux douces, et, pour réguler leurs niveaux, 350 km de canaux, biez et fossés furent peu à peu creusés.

Le canal de La Branche permet l'écoulement des eaux douces de l'Est du marais et l'ensemble du réseau hydraulique est géré par le Syndicat des Dignes et Marais qui a engagé une action permettant la circulation des poissons migrateurs, en particulier pour l'anguille, espèce migratrice emblématique en voie de disparition et le transport des sédiments.

→ Suivre La Vieille Branche jusqu'aux Murailles, puis, La Hamelinais et rejoindre la voie aménagée le long de la D85. Attention à la traversée de la D797 ; prudence !

3 Cherrueix et la Baie du Mont-Saint-Michel (13 km)

→ Arrivée à Cherrueix. Prenez à droite de l'église, passez devant la Mairie puis, empruntez la rue de La Cale pour rejoindre la grève et faire une pause bien méritée !

Cherrueix est une station littorale située au cœur de la Baie du Mont-Saint-Michel, classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Le panorama de Cancale au Mont-Saint-Michel invite à la rêverie et la contemplation. Cherrueix et la Baie sont aussi des sites d'activités de loisirs de pleine nature avec la pratique du char à voile sur la grève. Sensations garanties !

Lors des grandes marées, on assiste à un ballet de promeneurs qui partent dans la Baie, à pied, à quelques km du rivage, à la pêche aux crevettes, palourdes, praires ou coques ! Attention, la pêche n'est autorisée qu'à certaines périodes (voir affichage sur place) et tailles et quantités sont réglementées ! Au large, on aperçoit des pieux, ou bouchots, sur lesquels se cultivent les fameuses moules AOP. Non loin de là (1 km), en bordure de voie verte vers Cancale, allez visiter la Maison des produits du terroir et de la gastronomie (avril à septembre). Accès libre.

→ Le circuit peut se faire au départ de Cherrueix (de la grève ou de l'église) ; suivre le fléchage n° 6 pour rejoindre Dol-de-Bretagne. ou rejoindre le circuit du Guyoult n°4, par la voie verte.



Les Vélo promenades®

Ce sont des boucles de promenades (de 10 à 35 km) qui permettent de partir à la découverte du patrimoine local et de profiter des services dans les villes et villages traversés. Les circuits empruntent des routes à faible trafic, mais ne sont pas prioritaires sur les véhicules à moteur (prudence !). À chaque fois que cela est possible, ils cheminent sur les itinéraires en sites propres (réservés aux circulations non motorisées) ou peu fréquentés.

Quelques règles de sécurité et de bonne conduite

- Avant de démarrer, vérifiez l'état de votre vélo et équipez-vous d'une trousse de réparation.
- Respectez le code de la route ; roulez en file indienne et portez votre casque.
- Emportez toujours un en-cas et à boire.
- Respectez la propriété privée.
- Ne jetez pas vos déchets, respectez la nature en utilisant les poubelles.

9 circuits vélo promenades® disponibles en Baie du Mont-Saint-Michel

(Téléchargeables sur le site du GIT, rubrique randonnées)

→ Office de tourisme Pays de Dol Baie du Mont-Saint-Michel

5, place de la Cathédrale
35 120 Dol-de-Bretagne / Tél. : 02 99 48 15 37
info@pays-de-dol.com
www.pays-de-dol.com

→ Groupement d'Intérêt Touristique

de la Baie du Mont-Saint-Michel - Bretagne Romantique
5 bis, place de la Cathédrale • 35120 Dol-de-Bretagne
Tél. 02 99 48 34 53
info@paysdelabaie-mtstmichel.com
www.paysdelabaie-mtstmichel.com



Baie du Mont-Saint-Michel

BRETAGNE®



VÉLO PROMENADES®



Circuit des Pêcheurs

6

Dol-de-Bretagne
Cherrueix
Dol-de-Bretagne

NIVEAU FACILE

1h

km 13

ALLER

2h30

km 26

ALLER/RETOUR

Circuit des Pêcheurs

Au départ de la place de la Cathédrale à Dol-de-Bretagne, le circuit vous emmène à la découverte de Cherrueux et de la Baie du Mont-Saint-Michel, le long des biez qui alimentent le marais de Dol. À Cherrueux, beau panorama sur le Mont-Saint-Michel au loin. Point de départ pour la pêche à pied en Baie.

Suivre le fléchage "Circuit des pêcheurs n° 6". Faire l'aller-retour (2 X 13 km) pour revenir à Dol ou possibilité de faire une boucle en rejoignant le Circuit du Guyoult n° 4, par la voie verte (13 km aller et 14 km retour).

1 Dol-de-Bretagne

➔ *Départ, place de la Cathédrale. Emprunter la rue Ceinte puis remonter à gauche la rue Lejamptel vers la place Chateaubriand et la rue de Paris.*

Dol-de-Bretagne, ancienne cité épiscopale, Petite Cité de Caractère®, possède beaucoup de charme avec sa cathédrale Saint-Samson du XIII^e siècle, ses maisons à pans de bois joliment restaurées qui portent de curieux noms : Maison des Petits Palets, la plus ancienne de Bretagne, le Porche au Pain...



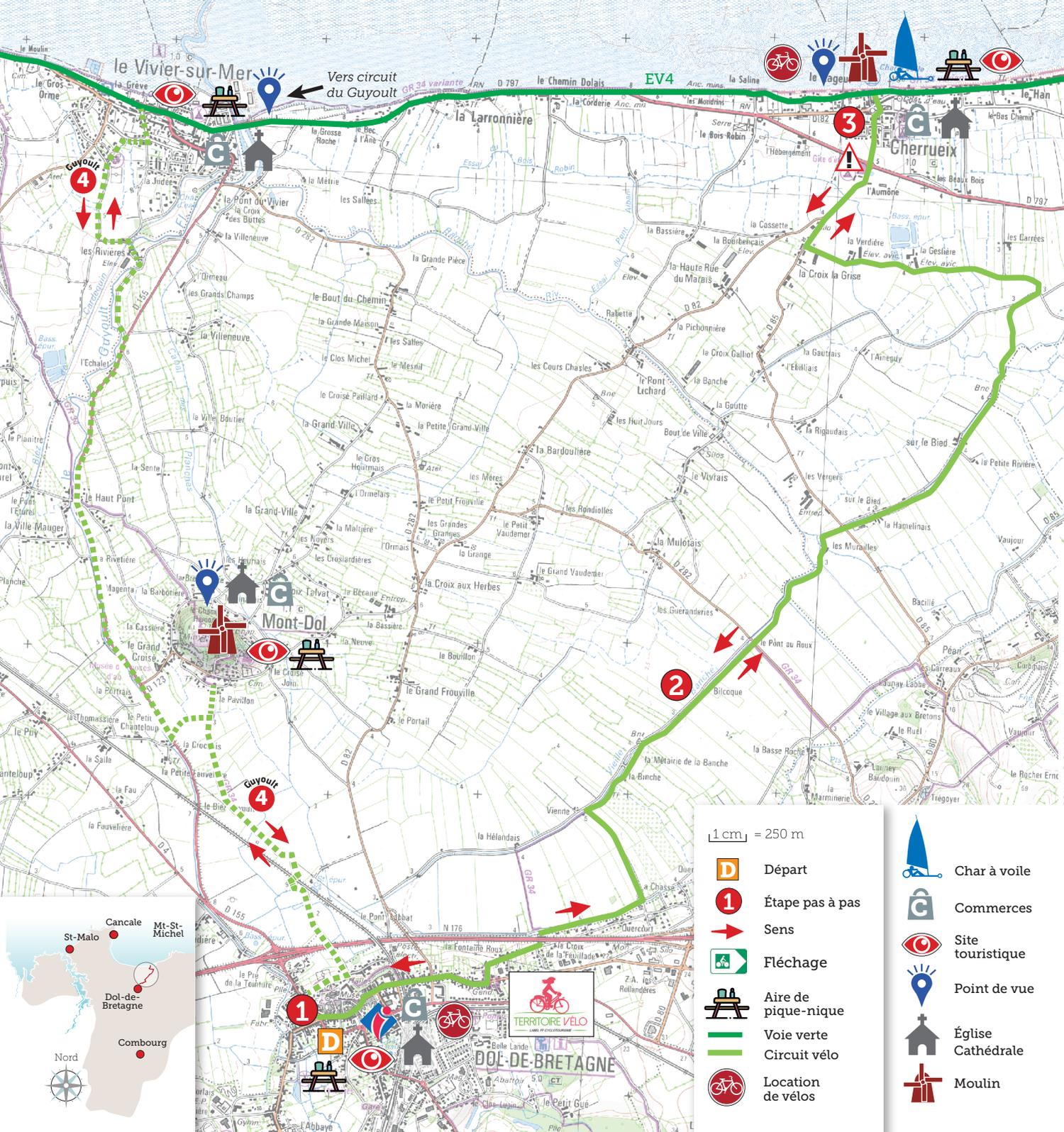
À parcourir aussi : la promenade des Remparts Jules Revert dans les douves. Pour découvrir "Dol La Mystérieuse", prenez le temps de flâner : un circuit jalonné de panneaux d'informations vous permet d'apprécier la ville dans son ensemble (infos à l'office de tourisme), avant de partir à vélo vers Cherrueux !

➔ *Sortir de Dol par la rue de Paris, tourner à gauche au chemin de la Neuve et suivre le fléchage dans le marais.*

2 La Banche (2,2 km)

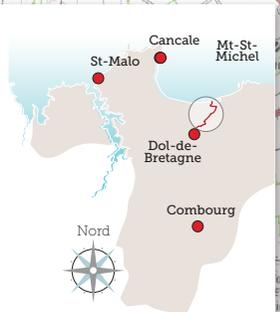
➔ *Vous pénétrez dans le marais de Dol, le marais blanc. Au croisement avec La Vieille Banche, prenez à droite et suivez le biez.*

Vous êtes ici au cœur du marais blanc, dans le marais de Dol (12 000 hectares), le long de la Vieille Banche, ramification de la Banche, l'un des canaux principaux de régulation des niveaux



- 1 cm = 250 m
- Départ
- Étape pas à pas
- Sens
- Fléchage
- Aire de pique-nique
- Voie verte
- Circuit vélo
- Location de vélos

- Char à voile
- Commerces
- Site touristique
- Point de vue
- Église Cathédrale
- Moulin



SCAN 2018 - IGN 2018 - Autorisation n° 40-18-45